



**"Uni-e-s contre une immigration jetable"**

## **Cercle de Silence**

**19 juillet 2014**

u.c.i.j.



cercle de silence

### **Idées reçues, idées fausses !**

**La France accueillerait trop d'étrangers.**

Au contraire, depuis 1994, la France accueille en moyenne annuelle 200 000 migrants alors que 100 000 font le chemin inverse. Le taux net de migration est de 0,11 % alors qu'il est de 0,15 % pour l'Union Européenne.

**La France accorderait de plus en plus l'asile aux étrangers.**

Au contraire, en 1997, 80 % des réponses aux demandes d'asile étaient favorables ; aujourd'hui, 80 % des réponses sont défavorables. Alors que la convention de Genève de 1951, signée par la France, garantit les droits des demandeurs d'asile.

**Les travailleurs sans-papiers ne paieraient ni cotisations sociales,**

**ni impôts.**

Au contraire, ne pas avoir de carte de séjour n'empêche pas d'avoir des fiches de paie, de payer des impôts et de cotiser à la Sécurité Sociale.

**Les étrangers représenteraient un manque à gagner pour la France.**

Au contraire, les travailleurs étrangers et leurs familles versent 60 milliards de cotisations sociales et d'impôts et perçoivent 48 milliards d'euros d'aides, soit un solde positif de 12 milliards.

**Les droits de sans-papiers réduiraient les droits des autres salariés**

Au contraire, aider les travailleurs sans-papiers à avoir des droits c'est aussi permettre aux travailleurs français et étrangers de ne pas perdre les leurs. Voire d'en gagner.

**Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre les cercles de silence, même pour quelques instants**

**à Saint-Nazaire, Esplanade des Droits de l'Homme, chaque 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 15 h. à 16 h.**

**Prochains cercles : 16 août, 20 septembre, 18 octobre...**

Les cercles de silence sont composés de citoyens dont certains sont membres du collectif "UniEs Contre l'Immigration Jetable" région nazairienne

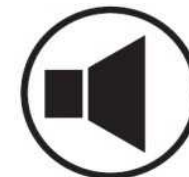


**"Uni-e-s contre une immigration jetable"**

## **Cercle de Silence**

**19 juillet 2014**

u.c.i.j.



cercle de silence

### **Idées reçues, idées fausses !**

**La France accueillerait trop d'étrangers.**

Au contraire, depuis 1994, la France accueille en moyenne annuelle 200 000 migrants alors que 100 000 font le chemin inverse. Le taux net de migration est de 0,11 % alors qu'il est de 0,15 % pour l'Union Européenne.

**La France accorderait de plus en plus l'asile aux étrangers.**

Au contraire, en 1997, 80 % des réponses aux demandes d'asile étaient favorables ; aujourd'hui, 80 % des réponses sont défavorables. Alors que la convention de Genève de 1951, signée par la France, garantit les droits des demandeurs d'asile.

**Les travailleurs sans-papiers ne paieraient ni cotisations sociales,**

**ni impôts.**

Au contraire, ne pas avoir de carte de séjour n'empêche pas d'avoir des fiches de paie, de payer des impôts et de cotiser à la Sécurité Sociale.

**Les étrangers représenteraient un manque à gagner pour la France.**

Au contraire, les travailleurs étrangers et leurs familles versent 60 milliards de cotisations sociales et d'impôts et perçoivent 48 milliards d'euros d'aides, soit un solde positif de 12 milliards.

**Les droits de sans-papiers réduiraient les droits des autres salariés**

Au contraire, aider les travailleurs sans-papiers à avoir des droits c'est aussi permettre aux travailleurs français et étrangers de ne pas perdre les leurs. Voire d'en gagner.

**Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre les cercles de silence, même pour quelques instants**

**à Saint-Nazaire, Esplanade des Droits de l'Homme, chaque 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 15 h. à 16 h.**

**Prochains cercles : 16 août, 20 septembre, 18 octobre...**

Les cercles de silence sont composés de citoyens dont certains sont membres du collectif "UniEs Contre l'Immigration Jetable" région nazairienne